

L'ÉCHO ^{n°92} Avril 2015

de Prunay

bulletin trimestriel d'information du village de Prunay

magazine



PLU

Plan Local d'Urbanisme P.7



A.D.A.P.

La nouvelle équipe P.12



HISTOIRE

l'Eglise de Prunay P.15





Du nouveau dans l'Echo !

Vous tenez entre vos mains la toute nouvelle brochure de « l'Echo de Prunay ».

Une version plus actuelle et colorée, apolitique et anti-

diffamatoire, dont l'objectif principal reste, tout comme la précédente version, la mise en lumière de notre village, avec toutefois :

Plus d'inspiration : de nouveaux formats de rubriques pour une meilleure lisibilité.

Plus de contenu : pour plus d'informations pratiques, de conseils utiles.

Plus d'images : pour plus de convivialité virtuelle.

Ce magazine est le nôtre. A nous de le faire vivre.

Bonne lecture à tous.

Frédéric Lèpan



Sommaire

- P. 2-3-4 Actions municipales
- P. 5-6-7 Economie locale
- P. 8-9-10 Actualités village
- P. 11 Bibliothèque
- P. 12 Vie des Associations
- P. 13-14 Pages de l'école
- P. 15 Histoire/Agenda

La Commission Communication

Depuis quelques semaines « la Commission Communication » planche sur la nouvelle version de l'Echo de Prunay.

Pour mener à bien sa mission, la mairie s'est dotée d'un logiciel de Publication Assistée par Ordinateur (PAO) et a aménagé pour la circonstance, « un espace de travail dédié » ! Ponctuellement des réunions « remue-méninges » sont organisées avec au programme une participation active de chacun, dans une ambiance de travail studieuse et bon enfant.



La Commission Communication est composée de : Jean-Claude Bastien, Thierry Binetruy, Laurence Fransquin, Eric Junier, Corinne Lainé, Jean-François Martinello, Claude Mazzolini, Vinciane Moreaux.

Vous avez des propositions de sujets, articles, photos concernant l'actualité de votre commune ?

Sachez qu'une adresse mail est à votre disposition pour collecter vos informations : lechodeprunay@gmail.com

Tous les sujets seront traités et feront l'objet d'une concertation de la commission qui se réserve le droit de

diffuser ou non certains articles (diffamatoires, etc...).

Les articles sélectionnés pourront dès lors paraître soit dans notre magazine trimestriel « L'écho de Prunay », soit sur le site internet actualisé : www.prunay-en-champagne.fr

Merci de votre participation.

Pour tout renseignement : 03 26 61 70 56 ou 06 86 40 36 04

infos

ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons les jours de ramassage des ordures :

- Modulos bacs jaune : à sortir le **MARDI SOIR**
- Poubelles couvercles bordeaux : à sortir le **JEUDI SOIR**

Deux bennes à verre sont à votre disposition. Une près de la salle des fêtes et une rue de la Grosse Croix. Elles sont accessibles tous les jours. Pour le bien-être des riverains, il est interdit de déposer ses verres de 20 heures à 8 heures. Nous vous remercions de votre compréhension.

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale dont dépend notre commune assure une permanence tous les 1^{ers} Mardis de chaque mois, de 14 h30 à 16 heures à la mairie.

Si vous désirez la contacter entre-temps, vous pouvez lui téléphoner au **03 26 97 00 94**

Elle assure également une permanence à Val de Vesle : le 4^{ème} mardi de 14 h30 à 16 h.

NUMEROS UTILES

Pompiers : 18 (portable : 112)
 Gendarmerie : 17
 Beaumont ou Taissy : 03 26 03 92 40
 SAMU : 15 (portable : 112)
 Service de l'Eau 03 26 47 51 45
 Tri Info : 03 26 02 90 90
 Transport à la Demande (CITURA) : 09 69 39 29 20
 Mairie : 03 26 61 72 44

Vendredi 23 janvier 2015



Rémunération des agents recenseurs

La commune perçoit 2287€ de dotation forfaitaire qu'elle répartit de la façon suivante : 1,02€/bulletin individuel, 0,51€/feuille de logement, 20,21€/séance de formation. Ainsi, le conseil attribue 1400€ à chaque agent, charges patronales en sus.

Recrutement d'un vacataire

Pour diversifier les activités périscolaires, la commune recrute Marie JANIN SARTOR en tant que vacataire du service pour 13€/h charges patronales incluses.

Budget communal

A ce jour le budget est excédentaire de 107 588€ en fonctionnement (montant de l'indemnité versé pour les vices de construction du mur du cimetière) et de 22 389€ en investissement.

Achat de terrain

Le conseil se donne un temps de réflexion quant à l'achat d'un terrain situé rue du Gué Madeleine d'une surface de 4196m², estimé à 294 000€ par les Domaines, pour lequel un projet reste à définir.

Photocopieur

Le conseil décide l'achat d'un photocopieur CANON, à la société BSD pour 3200€ hors taxes et un coût de 0,0042€ par copie, maintenance comprise et installation offerte. Le photocopieur actuel de la mairie sera mis à la disposition de l'école.

Renégociation de l'emprunt

Pour profiter des taux d'intérêt bas, le conseil étudie la faisabilité de renégocier l'emprunt à 1,51% d'intérêt, indemnités en sus, mais gain réel.

Reims Planeur

Une demande de subvention pour l'achat par la société « Reims Planeur » d'un ULM de 100 cv en remplacement du vieil avion de 180cv, pour un coût de 80 000€ est rejetée.

Courriers

M. Lecompte, dans une lettre adressée au maire, précise le moindre intérêt d'apposer un panneau de lieu-dit « La Taupinière » et souligne l'état du chemin communal. Mme Joos demande s'il serait possible d'aménager un « bateau » sur le trottoir devant une seconde

sortie de sa propriété. Aucune réfection de voirie n'est prévue pour le moment.

AC2S

Le conseil autorise l'achat de 2 trophées à remettre aux inter-régionaux de canoë kayak.

LPO

La Ligue Protectrice des Oiseaux propose une collaboration avec la commune.

Diagnostic archéologique

Reims Métropole envisage un diagnostic archéologique sur le terrain communal jouxtant l'école.

Assainissement

Les travaux de traversée du passage à niveau rue des Monts de Champagne entraîneront des perturbations du trafic. Le passage est fermé du 23 au 27 février, et alterné du 2 au 6 mars 2015.

Permanence des élus

Cette permanence un samedi sur deux de 11h à 12h a pour but de récolter les doléances de chacun, et d'essayer d'apporter des réponses rapides. Un planning est établi.

Fête patronale

Le conseil décide de poursuivre l'organisation de la fête patronale fin juillet 2015, proposant des animations en fonction des bénévoles disponibles.

Echo de Prunay

Il est désormais possible d'alimenter l'Echo de Prunay en se connectant sur : lechodeprunay@gmail.com

Ecole

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 3 février 2015.

Vendredi 20 février 2015

Convention Diagnostic Archéologique

Le conseil autorise le maire à signer le projet de convention avec Reims Métropole pour effectuer un diagnostic archéologique préventif sur le lieu-dit « La Gloie-Valette », terrain de 6420 m² qui jouxte l'école. 4524€ sont à la charge de la commune.

Projet de Schéma Régional de Cohérence :

Le conseil est informé qu'une consultation d'une durée de trois mois est engagée.

Afin de contribuer à la préservation des territoires, des milieux naturels et des espèces, la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010, prévoit l'élaboration, dans chaque région d'un schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Ce schéma constitue un document-cadre de référence visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques en faveur de la biodiversité et à faciliter un aménagement de territoire respectueux des continuités écologiques.

Ce projet comprend un diagnostic du territoire régional, un document présentant les continuités écologiques, un plan d'actions stratégiques, un atlas cartographique, un dispositif de suivi et d'évaluation.

Hôtel Restaurant l'Escale :

Le conseil est informé que l'Hôtel Restaurant l'Escale est en vente.

Plan de Protection de l'Air de l'Agglomération Rémoise

Le conseil est informé des démarches de gestion et de prévention concernant la qualité de l'air sur toute l'agglomération rémoise.

Courriers

Le conseil prend note des courriers de M. Pintaux concernant des terrains à classer en zone à urbaniser, de M. Tellier concernant un accès difficile à sa propriété, et de M. Fin concernant la suppression d'une bande enherbée le long de sa propriété.

Ligue Protectrice des Oiseaux

Le lundi 2 mars 2015, deux représentants de la LPO présentent les différentes actions de la ligue.

Concert

Le conseil est informé qu'un concert est organisé dans l'église de Prunay le vendredi 20 mars 2015 avec la Maîtrise de la Cathédrale.

Elections départementales

Les élections départementales, qui remplacent les élections cantonales se dérouleront les 22 et 29 mars 2015 de 8h à 18h. Prunay fait désormais partie du canton 8.

Panneau numérique d'information

Rappel est fait que l'acquisition et l'installation d'un panneau numérique d'informations municipales restent liées à l'installation de la fibre numérique.

infos

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les archéologues de Reims Métropole nous confirment avoir trouvé des vestiges datant du Moyen Age sur notre commune de Prunay.

Les fondations d'une ancienne maison de maître ont été découvertes ainsi que des dépendances et ce qui pourrait être un puits ou un moulin à grain.

Prochainement un article complet dans le futur « Echo de Prunay ».



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation doivent être équipés d'un détecteur de fumée. L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.

Combien de détecteurs de fumée installer ? Au moins un par logement.

Où installer l'appareil ?

Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ?

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location. Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, le lui rembourser.

Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ?

C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ?

Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013 (disponible sur internet).

Pourquoi l'arrêté interdit-il d'installer des détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles d'habitation ?

Une détection de fumée dans les parties communes déclencherait l'alarme et inciterait les gens à sortir de leur logement et à entrer dans les fumées. Or, ce sont précisément les fumées qui sont dangereuses.

A SAVOIR :

En cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

Privilégiez les détecteurs bénéficiant de la norme NF, car ils sont soumis à des contrôles plus sévères.

FLEURISSEMENT

Portes ouvertes le 7 juin de 9h à 12h30

C'est le printemps, le travail de taille est terminé, celui du fleurissement est bien lancé.

Pour encourager le fleurissement du village, l'équipe communale de Prunay vous convie à sa traditionnelle «porte ouverte» le dimanche 7 juin au matin pour vous délivrer des conseils et des produits.



SORTIE DÉCOUVERTE DES CHANTS D'OISEAUX

La Ligue de la Protection des Oiseaux vous propose une promenade au bord de la Vesle pour vous apprendre à reconnaître les oiseaux par leurs chants

DIMANCHE 26 AVRIL
Rendez-vous devant l'église de Sillery à 9h.



Prévoir des chaussures de marche.

Durée : environ 3 heures.

DIPLÔMES

Toutes les personnes qui ont, au cours de l'année scolaire 2014/2015, obtenu un diplôme ou une distinction, peuvent s'inscrire en mairie pour recevoir, à l'occasion de la cérémonie du 14 Juillet, un prix remis par le Maire et son conseil municipal.



LES DIPLOMES
MIS A L'HONNEUR
A PRUNAY
LE 14 JUILLET



Rendez-vous le samedi 23 mai de 8h30 à 12h30 place de la mairie de Prunay

REIMS METROPOLE

Un système d'assainissement « sous vide » pour Prunay



station de vide et de relèvement

La communauté d'agglomération Reims Métropole a souhaité raccorder le village à la station d'épuration de Reims, toute proche, et dont la capacité épuratoire le permet.

Assainissement sous vide : le réseau tout terrain méconnu

La commission des aides de l'Agence de l'eau Seine-Normandie vient d'accorder une subvention de plus de 2 millions d'euros au futur réseau d'assainissement sous-vide de Prunay. Ce procédé sous pression utilisé en alternative au réseau gravitaire est encore très rarement employé.

La méthode utilisée est relativement simple. Les eaux usées sont d'abord conduites vers un regard situé devant chaque habitation, emplissant une cuve. Dès qu'un certain niveau est atteint, un clapet s'ouvre automatiquement et les eaux se trouvent aspirées par un système de dépression. Elles convergent alors, sans aucune fuite possible, vers une installation centrale appelée « station de vide et de relèvement » avant de rejoindre le réseau d'assainissement de l'agglomération et la station d'épuration.

Le contexte local

- Le raccordement de Prunay à un système d'assainissement collectif a été décidé en 2003 dans le cadre du « zonage d'assainissement »

- Prunay est une commune située à 14 km de Reims qui fait partie de Reims Métropole depuis le 1^{er} janvier 2013.

- En 2013, Prunay comptait 983 habitants et 380 logements, avec une population qui croît en moyenne de 2,3 % par an et qui pourrait atteindre 1500 habitants vers 2030.

- Prunay est située sur le bassin hydrographique de la Vesle, non loin du captage d'eau de Couraux, exploité par Reims Métropole pour la distribution d'eau potable.

- La topographie étendue et plate de la commune, avec la présence de la nappe phréatique, explique la mise en œuvre sur place d'un système d'assainissement sous vide.

3KM
de réseau gravitaire

1,5KM
de refoulement

7,9KM
de réseau sous vide

Les travaux en domaine privé

- Ils sont à la charge de chaque propriétaire

- Chaque propriétaire bénéficiera d'une aide aux travaux, accordée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie une fois l'ensemble des travaux en domaine privé réalisé. Le dossier de demande d'aide sera constitué directement par Reims Métropole pour tous les propriétaires, ces derniers ne devront engager les travaux qu'une fois le dossier global de subvention validé. Cette aide financière interviendra donc a posteriori.

Une réunion publique aura lieu pour permettre de répondre aux éventuelles questions.

Source Reims Métropole - la gazette

1
centrale de vide

380

logements raccordés
(avec un potentiel de 646 logements)

Quel est l'objectif du PLU ?

La mission première d'un PLU consiste à adapter les règles régissant l'urbanisme aux préoccupations et exigences actuelles en matière d'habitat, de développement économique et commercial, de déplacements et de préservation du cadre de vie et de l'environnement. L'idéal étant de maîtriser le développement de la commune en tenant compte de toutes ces contraintes. Compte tenu de ces objectifs aussi variés qu'ambitieux, il s'agit d'un document important qui porte en lui bon nombre des grandes orientations qui impacteront l'ensemble des prunaysiens. Mais si nous devons résumer l'ambition du PLU en une seule phrase, nous pouvons dire qu'il s'agit de définir les grandes orientations de demain pour que notre commune continue de préserver la qualité de vie de ses habitants, tout en favorisant son développement économique.

Quelles sont les principales questions concernées ?

Au cours de cette procédure, nous allons devoir répondre à un certain nombre de questions concernant aussi bien l'économie que l'urbanisme, l'environnement ou les transports. Faut-il ainsi favoriser l'étalement urbain ou organiser l'espace communal existant ? Privilégier le logement collectif ou renforcer le logement individuel ? Comment adapter l'offre de services à la population ? Autant de questions, la plupart du temps très liées les unes entre elles, auxquelles il conviendra d'apporter les réponses les plus adaptées aux besoins et aux souhaits de la population.

18,5 km²

Prunay est la 3^e commune la plus vaste de la communauté de communes de Reims Métropole après Reims et Bétheny.

Avec + de 12% d'évolution de sa population entre 2006 et 2011, Prunay a connu la 3^e plus importante évolution démographique de la communauté de commune de Reims Métropole après Bezannes et Champigny.

PLU

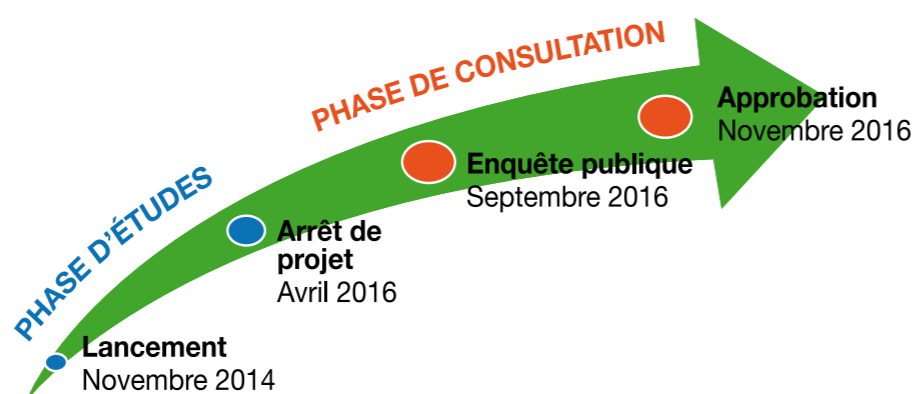
Le Plan Local d'Urbanisme de Prunay

De la même manière que votre journal, L'Echo de Prunay, a évolué au fil du temps, notre commune s'est progressivement transformée pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Elle est l'héritière d'un environnement en évolution, soumis à des mouvements de population successifs, et de plus en plus, à des contraintes réglementaires qui conditionnent son développement.

Pour mener à bien cette démarche prospective, nous pouvons nous appuyer sur le Plan Local d'urbanisme (PLU), qui remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis une loi du 13 décembre 2000, et qui regroupe l'ensemble des éléments de planification de l'urbanisme. Suite à la récente Loi ALUR, les communes qui souhaitent maintenir un document de

planification avec des règles spécifiques à la commune doivent réviser leur Plan d'Occupation des Sols existants avant le 31 mars 2017.

Il appartient à tous de participer à l'évolution de notre village, en prenant dès maintenant le choix des grandes orientations de développement qui constitueront le visage du Prunay de demain.



LE CALENDRIER

La mise en œuvre d'un PLU est un processus long et démocratique qui peut se découper en 2 phases majeures : une phase d'étude et une phase administrative et citoyenne où la population de Prunay sera consultée pour donner son avis sur ses souhaits et sa volonté d'orienter le futur développement de notre commune.

ACTION CITOYENNE

La Sittelle



C'est en cherchant un nouveau support pédagogique pour développer le sens de la citoyenneté que Mme LEPAN Sophie a eu l'idée de faire participer les jeunes adultes de l'Institut Médico Educatif «La Sittelle», établissement géré par l'association des Papillons Blancs de la Région de Reims, à la distribution du journal municipal «L'Echo de Prunay». Elle réside dans ce village et connaît les élus qui se chargent de cette action bénévole.

Après avoir pris contact avec Mr le Maire de Prunay pour lui exposer ses objectifs, et vérifier ensemble la faisabilité du projet, plusieurs réunions se sont succédées.

Le Maire n'étant pas le seul décideur, le sujet a été débattu lors d'un conseil municipal. Celui-ci a trouvé l'idée pertinente, car elle permet d'initier les jeunes adultes handicapés à la vie citoyenne. Dans un premier temps Mme LEPAN et Mme ROCTON (éducatrice technique spécialisée) associée au projet ont étudié les plans du village, visualisé les parcours avec les élus (trajectoires à suivre, petites astuces à connaître...). C'est ainsi que depuis Avril 2013, le journal communal «L'Echo de Prunay» (bulletin trimestriel d'informations du village), est distribué par des jeunes encadrés par

leurs éducatrices de l'Institut Médico Educatif «La Sittelle». Cette action a lieu 4 fois par an. Les villageois se sont désormais habitués à voir ces équipes parcourir les rues de Prunay. Toujours consciencieux et fiers de leur travail, ils accomplissent leurs tâches. Le soleil ardent, la pluie battante, le vent, le froid, rien ne les fait abandonner ou négliger leur distribution.

Depuis Septembre 2014, cette distribution est assurée par Yanisse, Valentin, Thibault, Sarah, Kevin, Mickaël accompagnés de leurs éducatrices, Sophie LEPAN, Catherine ROCTON, Hélène FLEURY remplacée bientôt par Sandra GUILLOUX.

L'an prochain, ce petit groupe en accord avec la municipalité poursuivra cette démarche.

Depuis Avril 2013, le journal communal «L'Echo de Prunay» (bulletin trimestriel d'informations du village), est distribué par des jeunes encadrés par leurs éducatrices de l'Institut Médico Educatif «La Sittelle».

L'Association des Papillons Blancs de la Région de Reims est une Association de famille reconnue d'utilité publique, et gère 13 établissements et services où sont accueillis 600 enfants et adultes en situation de handicap mental.

13

Etablissements & Services

600

Enfants et adultes en situation de handicap mental

Prunay, au coeur d'un site



Le réseau NATURA 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques. En France, le réseau Natura 2000 comprend 1758 sites.

Notre village de Prunay est situé sur une partie du site "Le Marais de la Vesle" situé en amont de Reims. D'une superficie totale de 466 ha, "le Marais de la Vesle" abrite des espèces importantes de faune et de flore, dont certaines sont protégées.



466^{HA}
superficie totale
du « Marais de la Vesle ».

PRUNAY EN MUSIQUE

La Maîtrise de Reims et le Choeur Réminiscence enflamme l'Eglise de Prunay

Beaucoup d'émotion le 20 mars dernier en l'église de Prunay. Un moment de joie et de passion communicative, avec en prime, la rencontre de grands talents.



Ensemble vocal Mosaïque

Dimanche 15 Février, l'Eglise du village a résonné aux chants de l'ensemble vocal Mosaïque. Venue de Beine-Nauroy, la vingtaine de choristes et leur chef de cœur, M Eddy JOUGLET, ont su de 16h à 18h, faire vibrer nos oreilles et toucher nos cœurs. Des chants hauts en couleurs et riches en sons nous ont fait voyager à travers le monde.

PORTRAIT

Jules Janin-Sartor, une révélation en chant lyrique

L'Emission «**Prodiges**», diffusée sur France 2 en fin d'année, qui a réuni 13 enfants de 7 à 16 ans, passionnés par la musique classique, a révélé le talent d'un jeune garçon de Prunay âgé de 13 ans. Formé par Sandrine Lebec à la maîtrise de la Cathédrale de Reims depuis 6 ans, Jules est élève de 3ème en Classe à Horaires Aménagés Chant Choral au collège Notre-Dame.



Jules est un adolescent passionné par beaucoup de choses, mais du chant il aimerait faire son métier. Il se plaît à répéter que pour lui le chant est un art généreux et sincère, un moyen de procurer du plaisir et de l'émotion aux autres, même dans des moments douloureux. Malgré le chemin qu'il lui reste à accomplir et le travail que cela nécessite, il attend avec impatience ses 16 ans pour tenter l'entrée au Conservatoire National Supérieur de Paris. Nous souhaitons à Jules pleine réussite dans cette magnifique aventure.

Sélectionné parmi plus de 2000 candidats retenus après une première sélection, Jules a remporté le titre de «**Prodige en chant lyrique** ». Il a interprété, lors de cette émission, l'Ave Maria de Caccini avec une assurance et un charisme dignes des plus grands.

interprète de nombreux solos : Le Pie Jesu du requiem de Fauré, l'Agnus Dei et le Kyrie de la messe du couronnement de Mozart, l'Ave Maria de Caccini, Voice Sa Pete de Mozart...

Depuis quelques mois, Jules nous enchante avec une composition récente de Marc Henric, réalisée pour la cathédrale de Reims, intitulée «**l'Ange au sourire** ». Pour Jules, chanter dans la cathédrale de Reims est «**un immense bonheur, un moment d'émotion suprême** ». Il est très fier d'interpréter ce morceau.

A l'issue de sa prestation les 3 jurys (Patrick Dupont, Gauthier Capuçon et Elisabeth Vidal) débordaient d'émotion, surpris par la performance très professionnelle d'un si jeune garçon. Depuis 3 ans, Jules

ÉVÈNEMENT

PRUNAY-AVENTURES Rallye-chasse au trésor

La Commune de Prunay organise le dimanche 7 juin de 8h30 à 12h30, un rallye-aventure pédestre sous forme de mini-chasse au trésor.

idéalement en mesure de se connecter au web en mobilité, mais pas nécessairement. Jeux par équipe de 4 à 5 personnes maximum.

Bulletin d'inscription téléchargeable en ligne sur le site de la commune et à disposition à la Mairie et chez les commerçants de Prunay.

Renseignements :
www.prunay-en-champagne.fr
et au 06 86 40 36 04.



Ambiance, galère, bonne humeur garanties !

HORAIRE :

Tous les mercredis de 18h à 19h
Un dimanche par mois de 11h à 12h
(prochaines dates 3 mai et 7 juin 2015)

TARIFS :

Adhésion 12€/an pour toute la famille
Puis 0,50 € par livre adulte
0,20 € par livre enfant

ADRESSE :

1, rue Godon Vasnier 51360 PRUNAY

nouveau
du trimestre**L'ETERNITE
DANS UNE HEURE**

Auteur reconnu et cerveau d'exception, Daniel Tammet a le don de raconter les mathématiques, de les rendre concrètes et vivantes à travers sa propre vie, notre quotidien, la poésie ou la grande histoire...

**L'EFFET PAPILLON**

Grand prix policier des lectrices de « Elle », prix polar de lecteurs du livre de poche, le Danois Jussi-Adler-Olsen est une figure désormais incontournable du thriller scandinave.

**BIBLIOTHÈQUE****Lieu de vie, lieu d'échanges**

Il y a de l'animation ce mardi à la Bibliothèque de Prunay, les petits écoliers sont venus choisir un livre, il y règne une ambiance d'autrefois....Par ici, un petit garçon blond se passionne pour une BD de « Lucky-Luke », par là deux fillettes assises en tailleur parcourent un livre créatif avec pour titre « pâte à sel des tout-petits », là-bas tout au fond, deux petits malicieux se replongent dans l'univers du Père-Noël. Au centre de la pièce, installée autour d'une table ronde, une maman accompagnatrice raconte une histoire à quelques oreilles très attentives.

Annie et Mauricette nous accueillent d'un large sourire! Elles sont toutes deux animatrices bénévoles et impliquées dans la vie culturelle du village, et ont toujours un mot gentil pour chaque enfant. Saviez-vous que Mauricette était une conteuse née? A la fin de chaque visite des plus petits, elle enchante son auditoire par l'une de ces histoires, et sélectionne pour l'occasion, un livre un peu oublié. Il est aujourd'hui question de lapins...et de lapereaux; les enfants n'en perdent pas une miette.

Un espace culturel à deux pas de chez vous !

Quelle aubaine! Chaque trimestre, la bibliothèque propose des nouveautés, pas moins d'une vingtaine. Elle compte aujourd'hui plus de 5.000 oeuvres, romans, policiers, livres historiques, bandes dessinées, documentaires pour enfants et... il y en a pour tous les goûts. Profitez-en et parlez-en autour de vous!

**FC PRUNAY****En 1991, à l'initiative de quelques jeunes Prunaysiens, le F.C. PRUNAY renaissait de ses cendres**

Au fil des années, les locaux, l'électricité et la création des vestiaires ont accompagné le développement du club et de ses différentes équipes. C'est ainsi qu'en 1999 une école de foot labélisée verra le jour pour permettre au FC Prunay d'accueillir les enfants désireux d'apprendre à jouer au football. Au fur et à mesure, de nombreux dirigeants, sous l'impulsion de Jean-Yves Gavrois, président, sponsors, joueurs et bénévoles ont partagé notre passion pour permettre au club de réaliser de belles performances, en étant finalistes de coupes dans diverses catégories à plusieurs reprises, avant de connaître la consécration lors de la saison 2007/2008 lorsque les poussins du club réussirent l'exploit de remporter la coupe de

la Marne. Nouvelle étape en 2013, avec la venue de Mr WU PDG de SANEÏ, sponsor notamment du stade de Reims, qui suite à sa venue sur notre stade est devenu partenaire du FC Prunay grâce notamment à l'action de M. BURIDANT.

Enfin, tout récemment grâce au dévouement de M. DIOT (ADG Peinture) et au financement du FC Prunay, les locaux d'origine ont été rajeunis et rénovés pour permettre à nos joueurs d'évoluer dans de bonnes conditions.

A ce jour, le F.C. PRUNAY compte près de 100 licenciés répartis sur plusieurs catégories : U6/U7 ; U8/U9 ; U11 ; U13, vétérans, éducateurs et dirigeants. La renaissance d'une équipe sénior pour la rentrée est également en projet.



TOURNOI DU FC PRUNAY
SAMEDI & DIMANCHE
27 et 28 JUIN

BROCANTE
Dimanche 13 Septembre
Les modalités d'inscription évoluent :

Comment s'inscrire ?

- Par mail :
adap.prunay@gmail.com

- Par téléphone :

06 43 23 02 31

- Aux permanences :
Salle des associations
rue Godon Vasnier

(arrière de la Mairie):
vendredi de 17 à 19h:
les 26 juin, 3 juillet, 28 août, 4 septembre.
samedi de 10h à 12h:
les 20, 27 juin, 4 juillet, 29 août, 4 septembre.

Pour en savoir plus:
www.prunay-en-champagne.fr

ADAP**L'ADAP se renouvelle la composition du nouveau bureau :**

Présidente : Sylvie PRINCE

Vice-présidente : Nicole DESSAINT

Trésorière : Nathalie TARTE

Trésorière adjoint : Sandrine LECONTE

Secrétaire : Edith CARRE

Secrétaire adjointe : Martine JUNIER

Chargée de Com. : Aurélie ROBERTI

Membres actifs : Sabine MOREAUX,
Morgane LEVENESSE, André POTET,
Sébastien LEGENDRE, Jean-Claude BASTIEN,
Pascal LECOURT.

Depuis de nombreuses années, l'ADAP organise des événements sur la commune de Prunay.

Pour échanger avec nous, proposez vos idées, participer aux différentes manifestations, vous pouvez nous contacter sur :
adap.prunay@gmail.com

et nous retrouver sur notre page Facebook - ADAP - Amicale des Associations de Prunay.

Nous comptons sur vous pour faire vivre notre village et créer ensemble des souvenirs pour toutes les générations !

Amicalement, l'Équipe de L'ADAP.

Court-métrages : Action, réactions !

Les enfants de petites et moyennes sections sont allés au cinéma, ils ont vu 3 court-métrages qu'ils racontent avec leurs mots :

« Il y a une maison sur un tapis. Dans cette maison, il y a des chèvres : une maman et trois chevreaux. La maman va chercher à manger, le loup toque à la porte. Le plus grand dit qu'on n'a pas entendu la clochette. Le loup va chercher une clochette pour qu'il croie que c'est la maman. Le loup toque à la porte, le plus grand dit : « c'est moi qui ouvre » et il referme parce qu'il a vu la patte du loup. Le loup trempe la patte dans la peinture et il mange deux chevreaux. Le vent prévient la maman mais elle est prise dans un piège. L'oiseau coupe le fil du piège avec son bec. Le loup rentre chez lui. La maman arrive. Elle frotte l'arbre pour que ses cornes deviennent pointues, le loup frotte ses dents avec un fil pour qu'elles soient très pointues. La chèvre coupe le ventre du loup avec ses cornes et les chevreaux vont prendre un bain. »

« Il y a un petit poussin dans un œuf. L'œuf se casse, le petit poussin va promener. Il tombe dans l'eau. Son papa va chercher quelqu'un pour aider le petit poussin.

Personne ne l'écoute. La chèvre arrive à toucher le cœur de tous les animaux, ils ont tout compris. Ils viennent sortir le poussin de l'eau. Le petit poussin recrache l'eau qu'il avait avalée. Les animaux lui déposent des cadeaux. »



« Arc-en-ciel est un poisson qui brille. Un poisson méchant attrape un petit poisson. Tous les copains viennent l'aider sauf Arc-en-ciel. Le petit poisson a un pansement. Les poissons ne sont pas content après Arc-en-ciel parce qu'il ne les a pas aidés, alors il s'en va. Mais quand Arc-en-ciel a un problème avec un méchant poisson et une pieuvre, les autres viennent l'aider. Pour les remercier, Arc-en-ciel donne ses écailles qui brillent, il ne lui en reste plus qu'une. Il va jouer avec les autres poissons. »



Bénévolat, Sauvons la fête de l'école !!!



Malgré nos efforts, nous ne pourrions assumer seuls l'organisation de la kermesse de l'école le 26 juin 2015.

Comme chaque année, nous faisons appel aux bonnes volontés : parents d'élèves ou tout simplement habitants de Prunay !

Sans vous, ce moment si important aux yeux des enfants ne sera pas reconduit au mois de juin...

Nous remercions les parents de Prunay présents lors de notre réunion du 14 avril dernier et comptons sur leur implication future pour que la fête de l'école puisse bien se construire et bien avoir lieu.

Pour nous contacter :
parentsdelevesprunay@laposte.net

Les délégués des
parents d'élèves

La journée coopérative



En quoi la coopération génère un plus dans la classe ?

Nous avons appris des jeux coopératifs en classe. Nous nous sommes entraînés à y jouer, puis nous avons expliqué nos jeux à d'autres camarades qui ne les connaissaient pas.

Cela nous a apporté :

- de l'intelligence car on connaît quelque chose de nouveau.

- L'amitié car on a joué avec tous les copains, et comme il n'y avait pas de perdants on restait amis.

- La coopération : jouer ensemble et être solidaire car tout le monde gagne ou on perd tous ensemble. On ne joue pas tout seul.

- La discussion parce qu'il faut se mettre d'accord et expliquant sa réponse. Ce n'est pas facile au début.

- Ca nous a permis de plus jouer ensemble. Après la rencontre coopérative on réunissait des enfants qui ne jouaient jamais ensemble avant et à les respecter mieux.

- On s'est bien entraînés avec les jeux de l'OCCE. On n'a pas eu à les acheter car Claire nous les a prêtés.

- On a passé de très bons moments lors de la rencontre, on était heureux d'être ensemble.

- On s'est même appliqués à préparer notre pique-nique : zéro déchet.

On était fier d'expliquer des choses aux autres et qu'ils comprennent. C'était réussi.

IMAGES



Les activités péri-scolaires





HISTOIRE

« Un peintre provençal a pu adoucir, par ses talents de coloriste, une image de désolation. La durée d'une trêve, le temps semble suspendu... »

Mobilisé comme des millions de français, le peintre provençal Louis Agricol Montagné (1879-1960) se retrouve au front et profitant d'une accalmie, peint en mai 1915, l'église de Prunay, dont le clocher est encore debout.

Il peint un petit panneau de contre-plaqué de "récupération" de 35x25 environ, aujourd'hui un peu bombé par les intempéries qu'il a dû subir, mais dont les couleurs sont demeurées intactes, les touches sont brossées rapidement, le temps était compté, mais cet aquarelliste de très grand talent (reconnu comme l'un, sinon le meilleur de son temps) maîtrisait une grande rapidité d'exécution.

On distingue au premier plan la silhouette bleu horizon d'un camarade de combat, me semble-t-il ! Derrière lui à droite, se dressait encore la croix du cimetière blotti tout contre son église,

et sur l'emplacement duquel j'ai lu que les enfants de vos écoles apportaient chaque année des fleurs et venaient chanter. J'espère que cette petite image surgie brusquement du passé, un siècle plus tard sera pour tous ces enfants, et leurs parents et leurs grands-parents, une image d'espoir.

Extrait du courrier reçu le 6 janvier 2015 de Monsieur Michel IBERT, médecin à Avignon et propriétaire de l'oeuvre.

Plus d'infos sur www.prunay-en-champagne.fr

agenda

08

mai
2015

FÊTE DE LA
VICTOIRE 1945

23

mai
2015

DON DU SANG

07

juin
2015

RALLYE PRUNAY
AVENTURES

PORTES OUVERTES
SERRE COMMUNALE

14

juillet
2015

FÊTE
NATIONALE

25/26

juillet
2015

FÊTE
PATRONALE

infos

Mairie de Prunay
Place Godon Vasnier
51360 PRUNAY
Tél. 03 26 61 72 44
Fax. 09 70 06 29 99
Mail : secretaireprunay@orange.fr
www.prunay-en-champagne.fr

Ouverture du secrétariat :
Lundi / Mardi de 17 à 19h30
Jeudi / Vendredi de 10h à 13h

